

Le déclassement : définitions et perceptions

Publié dans *Regards sur l'actualité*, n° 354, octobre 2009, pp. 90-98.

JULIEN DAMON,

professeur associé à Sciences-Po

Le déclassement désigne un sujet d'actualité mais également un concept relativement riche. En effet, il qualifie des phénomènes différents, mais convergents, et appelle, en raison de sa relative nouveauté, une réflexion innovante sur un État-providence incapable d'assurer ce qu'il promettait, soit une certaine sécurité de destin.

Une littérature et des controverses spécialisées se développent actuellement autour de cette notion de déclassement. Sa définition, sa nature et son ampleur sont discutées. Certains aspects et explications du déclassement, comme la qualité et l'utilité des diplômes, ont suscité des polémiques.

Un retour sur la caractérisation et les contours de ce phénomène appréciés par la mesure objective des situations, permettra de souligner l'importance de ce sujet dans l'opinion.

UNE RÉALITÉ EN PROGRESSION

Du déclassement générationnel...

Le déclassement, qui a fait récemment son entrée dans le secteur de l'édition avec un ouvrage éponyme¹, est devenu, depuis une vingtaine d'années, un sujet de recherche pour les sciences sociales. L'étude de la stratification sociale² et de la mobilité sociale³ (ascendante et descendante) est un thème classique, aux outils constamment améliorés et aux interrogations toujours renouvelées. L'insistance mise aujourd'hui sur les inégalités générationnelles⁴ s'inscrit dans ce renouvellement des travaux sur les inégalités et les trajectoires individuelles et familiales.

Alors que le déclassement paraissait, il y a quelques années encore, quasi synonyme de déqualification⁵, le vocable s'est imposé, avec une charge sémantique peut-être plus forte, tant il semble moins technique et plus connoté politiquement. Il fait en effet référence aux classes sociales et aux positions que l'on peut y occuper. L'affirmation du mot est concomitante de l'apparition d'autres expressions à succès comme les « pannes » de l'ascenseur social.

¹. Camille Peugny, *Le déclassement*, Paris, Grasset, 2009. Le sujet a même fait l'objet au début de l'été 2009 d'une légère controverse quant à l'ampleur exacte du phénomène, après la publication d'un rapport du Centre d'analyse stratégique (CAS) sur la question. Le rapport est disponible sur le site www.strategie.gouv.fr. Voir, en réponse, la tribune de Camille Peugny « Non, la montée du déclassement n'est pas un mythe », *Le Monde*, 14 juillet 2009. Signalons que cet article pour *Regards sur l'actualité* est tiré d'une contribution utilisée pour la rédaction du rapport du CAS.

². La stratification sociale désigne le fait que la structure sociale de toute société repose sur des groupes sociaux qui se définissent par l'inégal accès aux ressources (revenus, diplômes, prestige, etc.).

³. La mobilité sociale représente la circulation des individus entre différentes positions sociales. La mobilité verticale est un changement de position sociale soit vers le haut soit vers le bas de la hiérarchie sociale (on parle de mobilité ascendante ou descendante).

⁴. Il s'agit des disparités de revenus, de situations et de modes de vie entre les générations. Voir Louis Chauvel, *Le destin des générations*, Paris, PUF, 1998.

⁵. Il s'agit du décalage entre un niveau de diplôme et un statut professionnel. Voir l'analyse et les remarques de Gérard Forgeot et Jérôme Gautié, « Insertion professionnelle des jeunes et processus de déclassement », *Documents de travail*, n° G9711, INSEE, avril 1997.

Le déclassement désigne aujourd'hui en sociologie et économie une fréquence plus élevée de trajectoires sociales descendantes et/ou disqualifiées. Dans l'ouvrage issu de sa thèse, Camille Peugny, à la pointe de la recherche en la matière, le définit, à raison et avec simplicité, comme étant l'impossibilité de « maintenir la position sociale de ses parents ». La question des variables à prendre en considération pour apprécier les positions sociales se pose alors. Des nomenclatures peuvent aussi permettre d'établir des correspondances entre qualification obtenue et emploi occupé. De la sorte, on évalue les inflexions globales des trajectoires individuelles, ou bien la seule divergence entre un diplôme et l'insertion professionnelle de son titulaire. Ainsi, s'ils s'accordent sur les caractéristiques générales du déclassement, les spécialistes de la question débattent toujours de détails techniques.

Suivant cette caractérisation générationnelle de plus en plus courante du déclassement, celui-ci s'accroît incontestablement en France. Les résultats de Camille Peugny, synthétisés dans le tableau 1, le confirment.

Tableau 1. Situation des individus de 35 à 39 ans par rapport à la position paternelle

	Maintien	Élévation	Dégradation
1983	42 %	40 %	18 %
2003	40 %	35 %	25 %

Source : d'après C. Peugny, *Le déclassement*, Paris, Grasset, 2009.

En 2003, un quart des jeunes ont une position sociale dégradée par rapport à celle de leur père, ils n'étaient que 18 % vingt ans plus tôt⁶. De multiples travaux pourraient illustrer ce phénomène que l'on peut résumer simplement par le fait qu'un quart des jeunes, en France, seraient touchés par le déclassement. D'autres conclusions vont dans le même sens. Le décalage entre formation initiale et emploi, perçu directement par les personnes concernées ou seulement mesuré statistiquement, concerne un jeune sur quatre, trois ans après la fin des études⁷.

...aux autres formes de déclassement.

Le déclassement scolaire nourrit probablement le plus les réflexions et les prises de position. Les « sur-diplômés », quasi synonymes statistiquement, de « déclassés »⁸, voient leur nombre progresser notablement. La « démocratisation scolaire »⁹ a probablement renforcé de manière involontaire le ressentiment à l'égard du déclassement, l'absence de débouchés engendrant de la désillusion¹⁰.

Le déclassement, dans le débat public, ne se limite toutefois pas à ces travaux.

Il peut présenter des formes variées, dans sa nature et son intensité. Quelques distinctions, qui ne valent probablement pas typologie ni partition parfaite, permettent d'établir une certaine classification.

- D'un point de vue temporel, distinguer le déclassement social du déclassement générationnel, tout comme différencier le déclassement conjoncturel du déclassement structurel pour un individu donné, est nécessaire.

⁶. Camille Peugny rappelle que les « mobiles ascendants » restent plus nombreux que les « mobiles descendants ». Même si l'écart diminue, on ne peut pas parler d'un déclassement généralisé.

⁷. Jean-François Giret, Emmanuelle Nauze-Fichet, Magda Tomasini, « Le déclassement des jeunes sur le marché du travail », *Données sociales. La société française*, Paris, INSEE, 2006, pp. 307-314.

⁸. Surdiplômé : situation de tous ceux dont le niveau atteint de formation dépasse celui habituellement nécessaire à l'emploi occupé. Voir Emmanuelle Nauze-Fichet, Magda Tomasini, « Diplôme et insertion sur le marché du travail. Approches socioprofessionnelles et salariales du déclassement », *Économie et Statistique*, n° 354, INSEE, 2002, pp. 21-43.

⁹. Stéphane Beaud, *80 % au bac et après ? Les enfants de la démocratisation scolaire*, Paris, La Découverte, 2002.

¹⁰. Marie Duru-Bellat, *L'inflation scolaire. Les désillusions de la méritocratie*, Paris, Le Seuil, 2006.

- Sur le contenu même de ce déclassement, il est certainement judicieux de dissocier le déclassement scolaire (occuper un emploi qui ne correspond pas à son diplôme), du déclassement professionnel (passer après une période de chômage à un emploi moins gratifiant), du déclassement salarial (accepter des emplois faiblement rémunérés, des stages), et du déclassement statutaire (passer d'un contrat à durée indéterminée à des formes d'emploi plus précaires). Ces dimensions entretiennent automatiquement de fortes concordances.

Un autre point d'entrée pour saisir le déclassement est assurément celui du territoire. Les lieux d'habitation, affectés par des mouvements de dégradation ou de montée en gamme (en termes de qualité du bâti, de réputation et/ou de prix de l'immobilier), permettent de mieux comprendre le déclassement social et le déclassement générationnel.

UN NIVEAU D'APPRÉHENSION PARTICULIÈREMENT ÉLEVÉ EN FRANCE

Le déclassement est également affaire de ressenti et de ressentiment. Depuis le milieu des années 1990, la crainte du déclassement est analysée et présentée comme une caractéristique à la fois objective et subjective des classes moyennes¹¹. Des données barométriques (issues d'enquêtes répétées dans le temps) et comparatives (situant la France dans un contexte international, en particulier européen) informent du niveau particulièrement élevé de cette inquiétude en France. La peur face à la pauvreté et l'exclusion et les importantes appréhensions françaises à l'égard de l'avenir le soulignent. L'année 2009 est marquée à ce titre par un niveau de pessimisme spécialement élevé. Ces données attribuent aux classes moyennes un rapport particulier face au déclassement qu'il convient toutefois de ne pas exagérer.

La crainte de la pauvreté et de l'exclusion

Une série d'enquêtes menées par l'institut d'études de marketing et d'opinion CSA depuis octobre 1993, montre que, depuis une quinzaine d'années, plus d'une personne sur deux vivant en France craint de devenir un jour un « exclu ».

Tableau 2. Plus de la moitié des Français craignent de devenir des « exclus » (en %)

Vous arrive-t-il ou pas d'avoir peur de devenir vous-même un exclu ?	Octobre 1993	Septembre 1995	Septembre 1996	Février 1998	Février 2002	Mai 2004
Oui	55	53	53	57	55	55
Non	43	46	46	43	45	44
NSP	2	1	1	-	-	1
Total	100	100	100	100	100	100

Source : D'après différents sondages du CSA.

Selon un sondage BVA/Emmaüs publié en décembre 2006, 48 % des personnes interrogées redoutaient de devenir un jour sans-abri. Dans la même enquête répétée en novembre 2007, 47 % des Français avaient la même appréhension¹².

Une crainte profonde des Français, pour eux-mêmes ou pour leurs proches, à l'égard du déclassement s'exprime à travers ces résultats mais également au niveau européen. Deux enquêtes comparatives Eurobaromètre, l'une de 2006 sur « la réalité sociale » en Europe, l'autre sur l'exclusion, publiée en septembre 2007¹³, le confirment. Les personnes vivant en

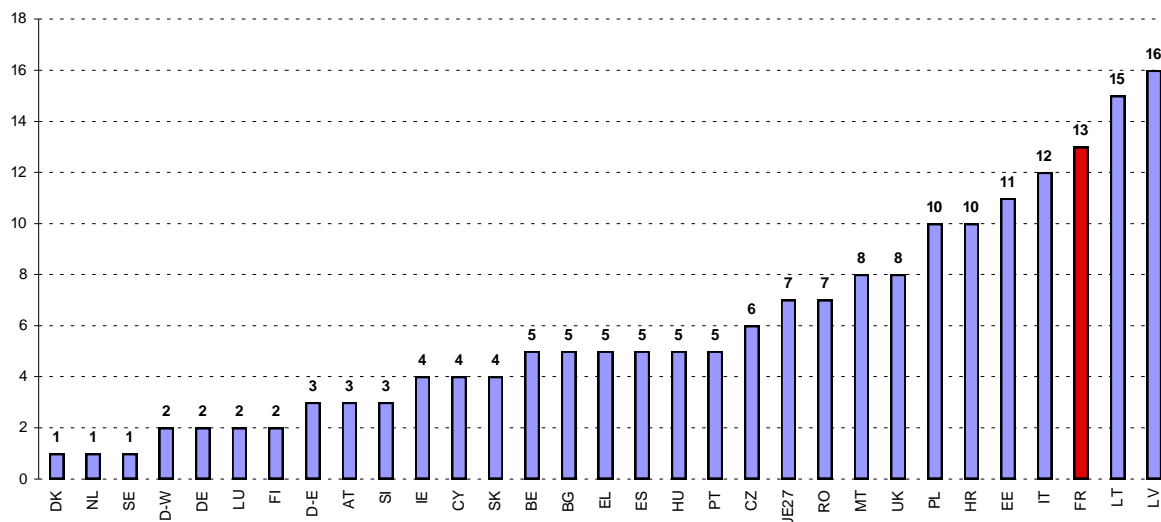
¹¹. Cf. la thèse soutenue par Michèle Alliot-Marie, *La grande peur des classes moyennes*, Paris, La Table Ronde, 1996.

¹². Voir les résultats de ces deux sondages : www.humanite.fr/IMG/ppt/resultats_Emmaus_.ppt.

¹³. Tous les sondages Eurobaromètre sont disponibles sur http://ec.europa.eu/public_opinion/index_fr.htm.

France sont les premières à avoir peur de la pauvreté. 86 % des résidents français considèrent ainsi qu'« il peut arriver à n'importe qui de tomber dans la pauvreté au cours de sa vie ». En moyenne, seulement 62 % des habitants de l'Union européenne le pensent contre moins de la moitié des Suédois, mais également une minorité de Litoniens, de Tchèques, ou de Maltais. Les Français sont les troisièmes à redouter de devenir un jour sans-abri les habitants de la Lettonie et de la Lituanie, 13 % d'entre eux affirmant avoir cette crainte (cf. graphique 1).

Graphique 1. Part de la population pensant pouvoir devenir un jour sans-abri (en %)

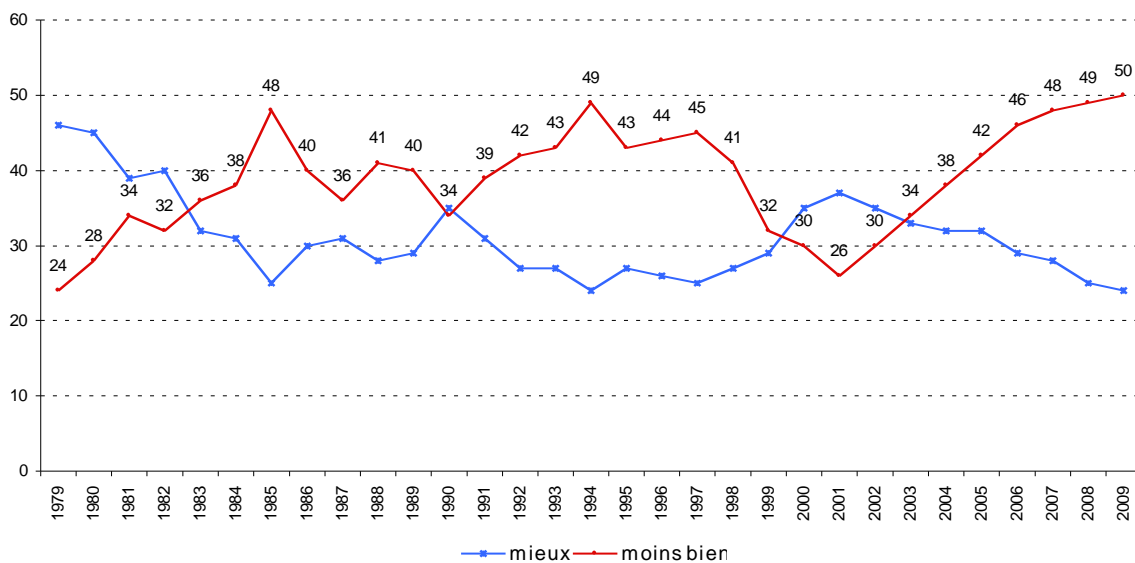


Source : Eurobaromètre « Exclusion », 2007.

Les appréhensions face à l'avenir

Interrogés sur le passé récent et sur l'avenir proche, les Français font état, depuis le début des années 2000, de fortes appréhensions. Les enquêtes du centre de l'observation de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CREDOC) signalent la dégradation des opinions sur les évolutions de leur niveau de vie personnel depuis une dizaine d'années (cf. graphique 2). En 2009, pour la première fois en trente ans, une majorité de répondants considèrent que, sur dix ans, leur situation s'est dégradée (un quart d'entre eux qu'elle s'est améliorée, un autre quart qu'elle n'a pas changé).

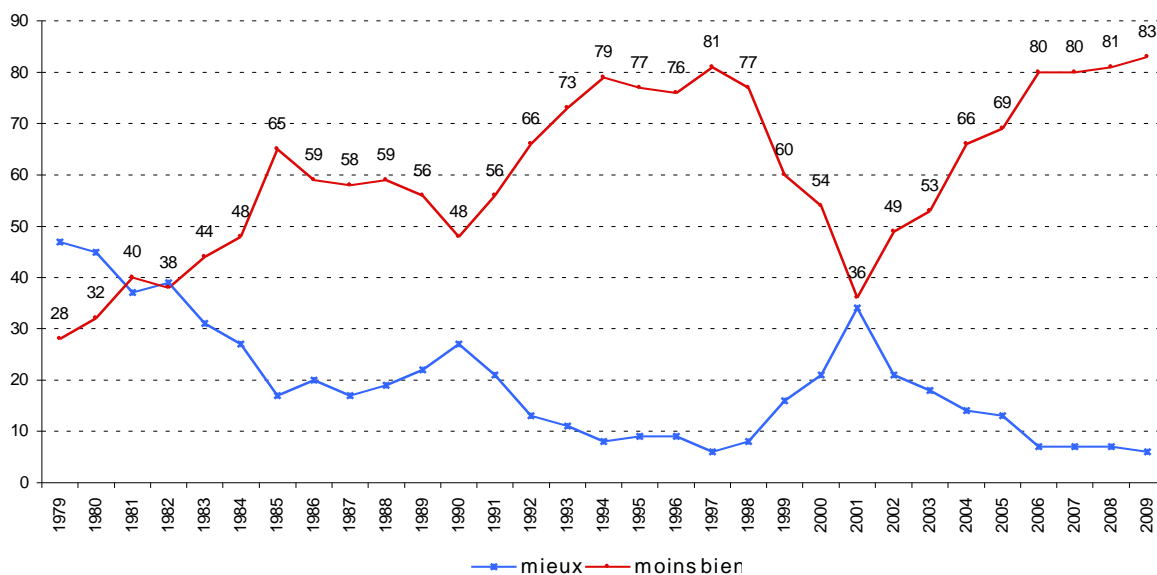
Graphique 2. Opinions sur l'évolution du niveau de vie personnel depuis 10 ans (en %)



Source : CREDOC, Enquêtes sur les conditions de vie et les aspirations des Français.

Questionnés non plus sur leur cas personnel, mais sur celui de l'ensemble de la population, les Français sont plus pessimistes encore (cf. graphique 3.). Plus des trois quarts des répondants considèrent qu'il y a eu une dégradation. L'année 2009 signe, là aussi, le plus haut niveau d'inquiétude sur la période.

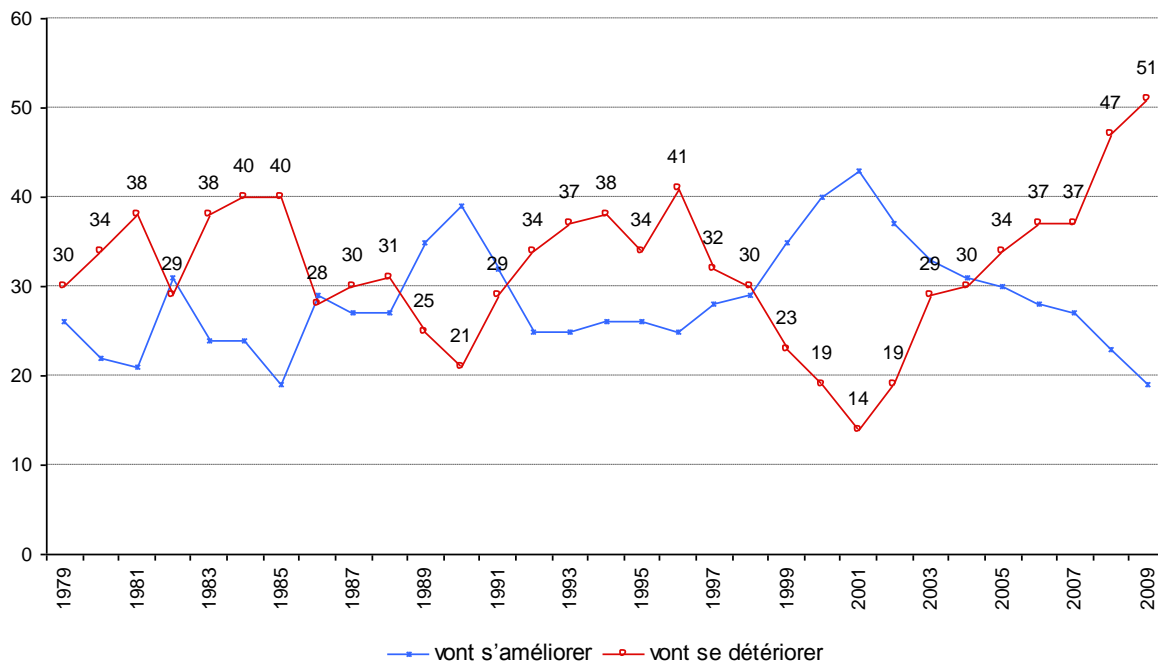
Graphique 3. Opinions sur l'évolution du niveau de vie des Français depuis 10 ans



Source : CREDOC, Enquêtes sur les conditions de vie et les aspirations des Français.

Quant aux perspectives d'avenir, les opinions négatives sont également de mise. Les deux dernières vagues de l'enquête CREDOC montrent que la majorité des Français anticipent la dégradation de leur situation.

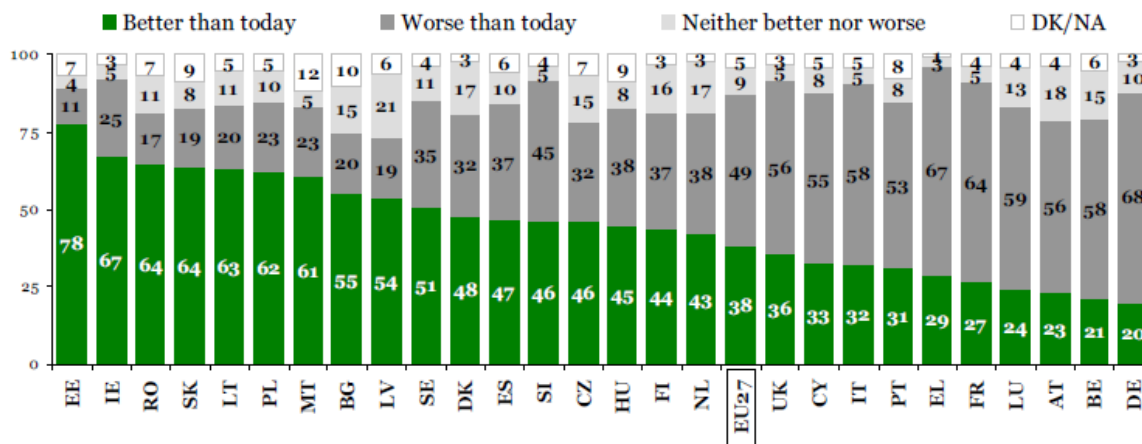
Graphique 4. Opinions sur les conditions de vie au cours des cinq années à venir



Source : CREDOC, Enquêtes sur les conditions de vie et les aspirations des Français.

Ce pessimisme est repérable temporellement mais aussi géographiquement, la France se situant au troisième rang derrière l'Allemagne et la Grèce. 64 % des Français considèrent en effet que la vie des gens sera pire dans vingt ans (cf. graphique 5).

Graphique 5. Opinions sur la vie des gens dans vingt ans
People's lives in 20 years' time



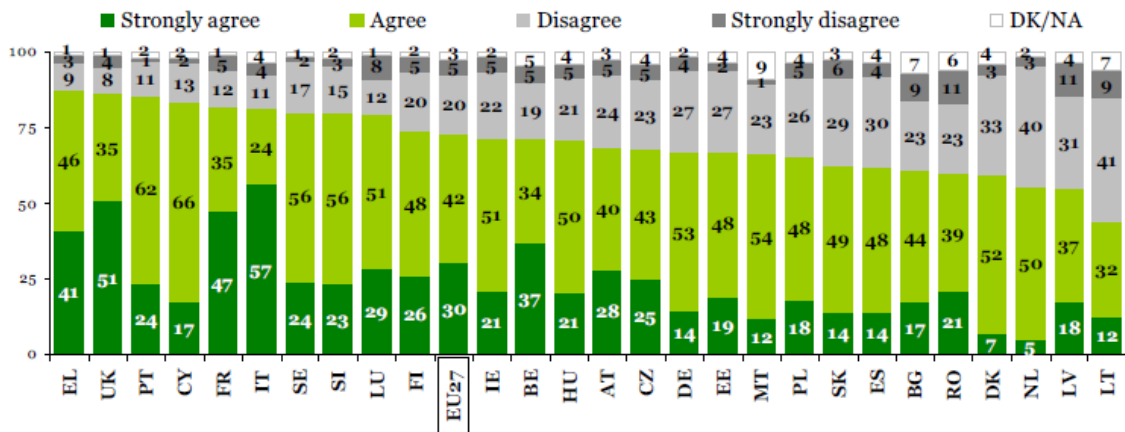
Q1. Overall, in 20 years' time, would you say that people's lives in [OUR COUNTRY] will be better than today, or worse than today?
 Base: all respondents % by country

Source: Eurobaromètre, *Expectations of European citizens regarding the social reality in 20 years' time*, 2008.

En termes classiques de déclassement scolaire, les Français se situent juste derrière les Italiens et les Britanniques pour dire qu'ils sont tout à fait d'accord avec l'idée que trouver un emploi de qualité n'est pas garanti, même avec des qualifications élevées (cf. graphique 6).

Graphique 6. Opinion sur le déclassement scolaire dans vingt ans

Even if people have high educational qualifications, there will be no guarantee that they will find a good job



Q2. Thinking about [OUR COUNTRY] in, let's say, 20 years' time, do you strongly agree, agree, disagree or strongly disagree with the following statements? In 20 years' time, ...
Base: all respondents
% by country

Source : Eurobaromètre, *Expectations of European citizens regarding the social reality in 20 years' time*, 2008.

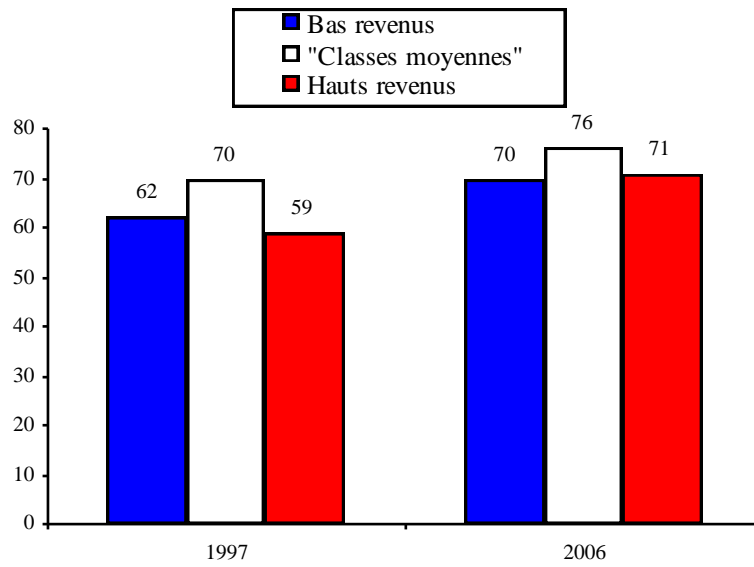
Les classes moyennes face au déclassement

Dans un travail pour le Centre d'analyse stratégique¹⁴, Régis Bigot du CREDOC a montré la position particulière des « classes moyennes » face au déclassement. Comme aucune définition des « classes moyennes » ne fait l'unanimité, il a décidé de considérer les individus dont les revenus se situent entre les « hauts revenus » (les 20 % de la population aux revenus les plus élevés) et les « bas revenus » (les 20 % de la population aux revenus les plus faibles).

Les classes moyennes se rejoignent assez bien sur un point, précisément celui du déclassement (cf. graphique 7). En 2006, 76 % des individus comptabilisés dans les classes moyennes considèrent qu'il « est probable que nos enfants auront demain un niveau de vie inférieur au nôtre », alors que 70 % et de 71 % respectivement des individus à bas revenus et aux hauts revenus le pensent. Cette crainte plus grande des classes moyennes était déjà repérable une dizaine d'années auparavant. En outre, cette inquiétude a progressé pour toutes les catégories de la population, notamment pour les individus à hauts revenus (12 points en plus de 1997 à 2006).

Graphique 7. La crainte du déclassement pour ses enfants - Proportion (en %) d'individus partageant l'opinion selon laquelle « il est probable que nos enfants auront demain un niveau de vie inférieur au nôtre »

¹⁴. Voir www.strategie.gouv.fr, Régis Bigot, « Les classes moyennes sous pression », *Cahier de recherche du CREDOC*, n° 249, 2008.



Source : CREDOC, Régis Bigot, 2007

*

*

*

Cette accumulation de données, qu'il ne s'agit pas de fétichiser mais d'utiliser, atteste sans conteste la crainte française à l'égard du déclassement, quelle que soit l'ampleur exacte du phénomène. Et cette angoisse est un phénomène en soi qu'il convient de prendre en compte.